



**Association Départementale**

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

# BILAN D'ACTIVITE 2018

**AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE  
- ALT -**

**SAINT-BRIEUC  
LOUDEAC**

Janvier 2019

# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT</b> .....	<b>3</b>
<b>2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION</b> .....	<b>4</b>
2.1. Composition des ménages .....	4
2.2. Ages .....	5
2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.....	6
2.4. Orientation des ménages .....	7
2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT.....	8
2.6. Durée moyenne des séjours.....	8
2.7. Les sorties .....	9
2.8. Le taux d'occupation.....	10
<b>3. PAROLES ET TEMOIGNAGES</b> .....	<b>10</b>
<b>4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>10</b>

## 1. PRESENTATION DU POLE LOGEMENT HEBERGEMENT ET DU DISPOSITIF ALT

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une maison relais (25 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Une structure d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ **Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)**

Le dispositif d'Aide au Logement Temporaire a pour mission l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées, sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Toutefois, lorsque les personnes isolées ou les familles accueillies ont besoin d'un accompagnement social, l'organisme doit s'efforcer de l'assurer, en recourant aux services sociaux de droit commun (Maison du Département, CCAS...), au financement de droit commun tel que le nouveau dispositif d'accompagnement social issu de la refondation sociale (Accompagnement Vers et Dans le Logement) afin d'aider les ménages à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Le dispositif ALT correspond donc à une étape dans un parcours d'insertion et n'est pas une fin en soi.

Ce dispositif s'inscrit également, selon les textes, dans le cadre d'une logique d'hébergement en urgence des ménages en difficulté. Dans ce cas, il correspond aux situations de grande précarité (familiale, économique). Les femmes victimes de violences conjugales et les personnes sans domicile en sont les principales cibles.

Le dispositif ALT de l'association comprend un parc de :

- ◆ 23 logements pour une capacité d'accueil de 44 places
- ◆ 34 places sur le territoire de Saint-Brieuc, dont 6 dédiées à l'urgence
- ◆ 10 places sur le territoire de Loudéac

## 2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

En 2018, **62 ménages ont été hébergés** sur le dispositif (68 en 2017 et 58 en 2016) pour un **total de 112 personnes**. (125 en 2017, 103 en 2016)

- 44 ménages pour 92 personnes sur le volet insertion (Saint-Brieuc –Loudéac)
- 18 ménages pour 20 personnes sur le volet urgence

EFFECTIF PRESENT	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Personnes isolées	10	10	17	17	11	11	38	38
Couple sans enfant	1	2	-	-	1	2	2	4
Couples avec enfant(s)	0	0	-	-	1	4	1	4
Familles monoparentales	15	50	1	3	5	13	21	66
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>62</b>	<b>18</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>30</b>	<b>62</b>	<b>112</b>

### PERSONNES ENTREES SUR L'ANNEE

#### 2.1. Composition des ménages

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	8	44%	12	92%	5	63%	25	64%
Isolé + 1 enfant	-	-	-	-	1	13%	1	3%
Isolé + 2 enfants	5	28%	1	8%	2	25%	8	21%
Isolé + 3 enfants	3	17%	-	-	-	-	3	8%
Isolé + 4 enfants et plus	1	6%	-	-	-	-	1	2%
Couple	1	6%	-	-	-	-	1	2%
Couple + 1 enfant	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 2 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple + 3 enfants	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple+ 4 enfants et plus	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
Hommes	21	34%	8	40%	13	43%	42	38%
Femmes	6	10%	10	50%	7	23.5%	23	21%
Enfants	35	56%	2	10%	10	33.5%	47	42%
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>

La part des personnes isolées, sans enfants est toujours la majorité des personnes accueillies sur ce dispositif (64% en 2018, 60 % en 2017). Pour l'urgence ce profil représente 92 % des personnes accueillies.

Les familles monoparentales représentent 38 % des ménages accueillis contre 33 % en 2017.

Le nombre d'enfants accueillis représente 33% du public :

- 56% sur l'insertion à Saint-Brieuc
- 38% à Loudéac
- 10 % sur l'urgence

Bien que les femmes représentent la moitié des personnes accueillies sur l'urgence, sur l'ensemble du dispositif, elles ne représentent que 21 %.

## 2.2. Agés

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
0-17 ans	30	48%	2	10%	9	30%	41	37%
18-25 ans	8	13%	5	25%	5	17%	18	16%
26-35 ans	4	6%	1	5%	6	20%	11	10%
36-45 ans	9	15%	3	15%	5	17%	17	15%
46-55 ans	10	16%	8	40%	2	7%	20	18%
56-65 ans	1	2%	1	5%	3	10%	5	4%
> 65 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>30</b>	<b>100%</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>

37 % des personnes accueillies sont mineures en 2018 (enfants accompagnés de leurs parents).

Cette année le public accueilli sur l'urgence vieillit encore davantage avec 60 % des personnes accueillies de plus de 35 ans (contre 50% en 2017 et 21% en 2016).

40% des personnes accueillies sur l'urgence ont entre 46 et 55 ans.

### 2.3. Ressources des ménages à l'entrée dans les logements.

	SAINT BRIEUC insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	6	23%	7	39%	7	39%	20	32%
RSA + salaire	1	4%	-	-	-	-	1	2%
RSA majoré	-	-	-	-	1	6%	1	2%
Contrat aidé (CAV, CAE)	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômage indemnisé	3	12%	1	6%	4	22%	8	13%
Indemnités de stage	-	-	-	-	1	6%	1	2%
Salaire	7	27%	1	6%	2	11%	10	16%
Prestations familiales	3	12%	-	-	-	-	3	5%
AAH	2	8%	-	-	-	-	2	3%
Retraite	-	-	1	6%	-	-	1	2%
Sans ressources	2	8%	8	44%	1	6%	11	18%
Indemnités journalières	2	8%	-	-	2	11%	4	6%
Pension Invalidité	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Ressources	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	2	8%	8	44%	1	6%	11	18%
Moins de 300 €	-	-	-	-	-	-	-	-
De 300 à 600 €	9	35%	7	39%	4	22%	20	32%
De 600 à 1 000 €	9	35%	1	6%	11	61%	21	34%
Plus de 1 000 €	6	22%	2	11%	2	11%	10	16%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

18% des ménages sont sans ressources (31% en 2017). Nous pouvons donc observer une baisse cette année de ce profil de personnes même si 44% d'entre elles sur l'urgence sont encore dans cette situation. Cette situation au regard du dispositif demandant une participation financière reste inadaptée.

*36% des ménages sont au RSA  
50% ont des revenus inférieurs à 600 euros  
Seul 10 % des ménages perçoivent un salaire.  
16% des ménages perçoivent plus de 1000 euros.*

Les faibles ressources et/ou la nature précaire de celles-ci sont significatives sur le dispositif qui se veut un dispositif pour les ménages les plus autonomes. Nous avons cette année subi un fort taux d'impayés, en particulier pour l'insertion à Saint-Brieuc. L'absence de ressources n'est donc pas la seule explication, une mauvaise gestion ou des difficultés autres liées souvent à une situation précaire peuvent également amener ce constat. La CUA et les évaluateurs sociaux doivent donc redoubler de vigilance sur les orientations des personnes sur ce dispositif qui se veut « passerelle » dans l'attente de l'attribution d'un logement. Beaucoup de situation nécessite un accompagnement supplémentaire à la simple aide au recherche de logement pour accéder à des ressources plus stables ou à une capacité à habiter dans un logement de manière autonome.

## 2.4. Orientation des ménages

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
MDD	7	27%	4	22%	7	38%	18	29%
SPIP	6	23%	-		-	-	6	10%
Autres TS*	4	15%	2	11%	-	-	6	10%
Mission locale	-	-	-	-	1	6%	1	1.5%
CMP	-	-	-	-	2	11%	2	3%
Adalea	6	23%	6	33%	4	22%	16	25.5%
Usager lui-même	1	4%	-	-	1	6%	2	3%
115	1	4%	6	33%	1	6%	8	13%
Autre**	1*	4%	-	-	2	11%	3	5%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

\*ASLL/ suivi RSA \*\*CHRS Noz Deiz /mairie

L'entrée sur les dispositifs se fait différemment pour les ALT d'insertion et les ALT d'urgence depuis la mise en place du SIAO.

- Les orientations sur les ALT d'insertion de Saint Briec et Loudéac se font uniquement par le biais du SIAO.
- Les orientations sur les ALT urgence se font via le 115 et en lien avec des actions de l'association : Boutique Solidarité, Accueil Ecoute Femmes...

Pour le volet insertion, ce tableau reprend les différentes orientations indiquées sur le dossier unique de demande d'admission SIAO permettant d'identifier la source de l'orientation.

Nous pouvons noter que le nombre de ménages orientés cette année via les MDD de Saint-Briec et Loudéac ont encore augmenté : De six ménages orientés en 2016 nous sommes passés à 12 en 2017, jusqu'à 18 cette année, ce qui représente 29% des orientations.

25.5% des orientations sont effectuées par les différents services d'Adalea : suivi RSA, sorties de CHRS principalement cette année.

13% des ménages sont orientés via le 115.

10% des ménages ont été orientés via le SPIP. Ce nombre d'orientation est lié à notre partenariat via le DPSMA (Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt) et notre partenariat autour d'un hébergement.

## 2.5. Situation des ménages avant leur accès au dispositif ALT

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
SDF	1	4%	3	17%	1	6%	5	8%
Expulsion	4	15%	-	-	-	-	4	6%
Logement de fortune	-	-	2	11%	-	-	2	3%
Séparation	1	4%	7	39%	2	11%	10	16%
Insalubrité	-	-	-	-	-	-	-	-
Hébergé chez un tiers (ami/famille)	9	35%	2	11%	9	50%	20	32%
Hébergé en CHRS	3	12%	-	-	1	6%	4	6%
Incarcéré	7	27%	-	-	-	-	7	11%
Hospitalisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre*	1	4%	4	22%	5	28%	10	16%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>10%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>62</b>	<b>100</b>

\*ADN : 4 Cidéral : 1 Trait d'union : 1 Emmaüs : 1 hôtel : 1 Glissement interne : 2

41% des ménages hébergés sur l'insertion sont hébergés par un tiers avant de venir sur le dispositif. 50 % à Loudéac où le réseau familial est souvent présent car beaucoup de personnes accueillies sont originaires de ce secteur.

8% des personnes hébergées étaient sans aucune solution. A ce chiffre se rajoutent 5 ménages hébergés au Trait D'union, Emmaüs, l'hôtel ou en logement de fortune.

11% des personnes hébergées sont en sortie d'incarcération.

16% des ménages hébergés sont arrivés suite à une séparation avec encore une grande majorité cette année sont hébergés sur l'urgence.

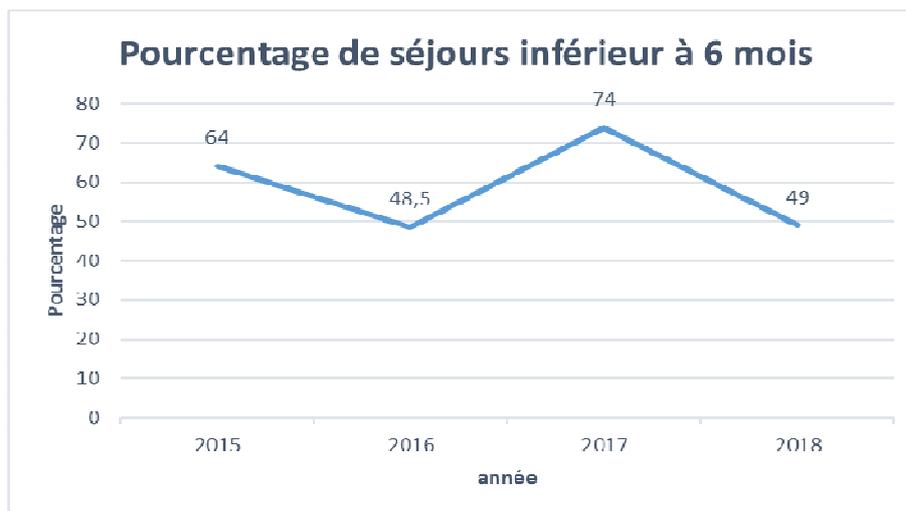
## MENAGES SORTIS SUR L'ANNEE

**37 ménages ont quitté le dispositif ALT en 2018** (44 en 2017). Nous retrouvons un allongement des durées de séjour cette année liée aux difficultés pour les ménages à s'acquitter d'un loyer. L'accès à un logement est alors difficile voire non adapté avec un bailleur si le ménage est en dette sur notre dispositif qui est moins couteux qu'un logement autonome.

## 2.6. Durée moyenne des séjours

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	6	40%	2	15%	-	-	8	22%
De 1 à 3 mois	1	7%	4	31%	1	11%	6	16%
De 3 à 6 mois	1	7%	3	23%	-	-	4	11%
De 6 à 9 mois	3	20%	2	15%	2	22%	7	18%
De 9 à 12 mois	2	13%	1	8%	1	11%	4	11%
Plus de 12 mois	2	13%	1	8%	5	56%	8	22%
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>9</b>	<b>100%</b>	<b>37</b>	<b>100%</b>

Les durées de séjour s'allongent donc cette année avec 49 % des ménages qui ont une durée de séjour inférieur à 6 mois. En prenant cette base de six mois pour accéder à un logement autonome, on s'aperçoit d'une certaine irrégularité dans les dernières années :



Cette irrégularité est intrinsèquement liée à la réorientation ou au départ de ménages avec des difficultés autres que l'accès au logement et qui nécessitent plus d'accompagnement. Le souci étant que ces profils non adaptés reviennent selon les années et les orientations. Ce problème a été signalé à la DDCS notamment via les CUA et devrait se stabiliser en maintenant une position d'orienter uniquement les ménages autonomes sur ce dispositif.

## 2.7. Les sorties

	SAINT BRIEUC Insertion		SAINT BRIEUC Urgence		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
<b>Sortie vers le logement</b>								
parc privé	-	-	-	-	1	11%	1	3%
parc public	5	33%	1	8%	3	33%	9	24%
Maison Relais	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous location	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sortie vers de l'hébergement</b>								
CHRS – ALT- stabilisation	2	13%	-	-	-	-	2	6%
Hébergement chez un Tiers ou en famille	5	33%	3	23%	2	22%	10	26%
Hébergés en Foyer	-	-	4	31%	-	-	4	11%
<b>Autre</b>	<b>2*</b>	<b>13%</b>	<b>3**</b>	<b>23%</b>	<b>2***</b>	<b>22%</b>	<b>7</b>	<b>19%</b>
<b>Situation inconnue</b>	<b>1</b>	<b>7%</b>	<b>2</b>	<b>15%</b>	<b>1</b>	<b>11%</b>	<b>4</b>	<b>11%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>9</b>	<b>100%</b>	<b>37</b>	<b>100%</b>

\* 2 autres : 1 Caravane ; 1 ALT Casci

\*\* 3 autres : 1 Hébergement CHRS, 1 logement de Fortune (Camion) et 1 Retour au Domicile Conjugal

\*\*\* 2 autres : 1 Séparation ; 1 Titre de Séjour Non Valable

Pour les mêmes raisons que citées plus haut, cette année seulement 27% des ménages hébergés ont accédé à un logement autonome dont 24 % sur le parc public avec lequel nous avons un bon partenariat sur l'ensemble des territoires Saint-Brieuc et Loudéac. Et de ce fait 43 % des ménages ont été réorientés vers d'autres types d'hébergement.

Enfin, 11 % des ménages se sont vus arrêter l'hébergement suite à des manquements graves et/ou répétés au règlement, le défaut de paiement et l'absence aux rendez-vous étant les deux raisons les plus récurrentes.

## 2.8. Le taux d'occupation

Au 31 décembre 2018, le taux d'occupation global des ALT est de 102%. Ce taux global élevé est de nouveau relié au taux de Loudéac ou l'accueil de famille avec 2 enfants en bas âge a de très grandes influences sur le taux d'un petit parc de logement.

- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Loudéac est de **136%** (133% en 2017)
- Le taux d'occupation des ALT d'insertion de Saint-Brieuc est de **92%** (82% en 2017).
- Le taux d'occupation des ALT d'urgence de Saint-Brieuc est de **88%** (95% en 2017).

## 3. PAROLES ET TEMOIGNAGES

« Madame M. a accédé à un logement du parc public au mois d'Août 2018. Logement qui correspond à ses attentes dans le cadre d'une demande de regroupement familial. Elle a aussi la capacité budgétaire pour ce logement. Nous l'avons soutenue dans l'achat de mobilier, la recherche d'équipement et l'installation... Nous avons également aidé Madame à trouver un moyen de locomotion afin qu'elle soit plus autonome. »

**Professionnelle ayant accompagné une personne en ALT de Loudéac dans le cadre d'une AVDL**

« Suite à mon entrée dans mon logement, les choses se passent bien ».

**Personne hébergée à Loudéac**

« Tout s'est très bien passé. J'ai eu un très beau logement, on s'y sent bien, il est spacieux. Les enfants sont contents »

**Témoignage d'une personne en sortie d'ALT sur le secteur de Saint-Brieuc**

## 4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le dispositif continue de questionner de par son financement.

- L'allocation en fonction de la typologie du logement ne correspond pas à l'évolution des loyers et des charges énergies. Il faut par ailleurs meubler les logements, remplacer le cas échéant le mobilier et l'électroménager usagés, remettre en état les logements (travaux d'entretien relevant du locataire).
- Les moyens humains affectés pour faire fonctionner le dispositif (réalisation des états des lieux, réparations dans les logements, gestion administrative du dispositif...) ne sont pas pris en compte alors qu'ils sont incontournables :
  - Le rendez-vous d'accueil avec signature des documents de séjour (contrat, règlement de fonctionnement, fiche de renseignements), la remise et la lecture du livret d'accueil, l'accompagnement au logement avec la réalisation de l'état des lieux d'entrée, l'explication des équipements, la présentation du quartier et des services ;
  - Un rendez-vous mensuel de renouvellement du contrat (avenant) ;

- La facturation mensuelle, l'encaissement de la participation, les relances en cas d'impayés ;
- Les interventions au logement pour les réparations incombant au locataire ;
- Le rendez-vous de sortie avec réalisation de l'état des lieux de sortie, établissement du solde de tout compte, restitution de la caution
- La préparation du logement pour la remise en disponibilité : vérification des équipements, du mobilier, demande et suivi des interventions si nécessaire.

En 2018, de nombreuses interventions supplémentaires ont été nécessaires en raison du non-respect des engagements du contrat de séjour (impayés, troubles du voisinage, défaut d'entretien) : rendez-vous, visites à domicile, courriers, orientations et contacts partenaires...

Nous avons d'ailleurs fait part de nos questionnements à la DDSC et au SIAO sur les orientations des ménages car certains n'avaient pas l'autonomie nécessaire pour être accueillis sur un hébergement sans accompagnement.

Un réel questionnement doit être envisagé afin de trouver des solutions qui permettent d'équilibrer ce dispositif qui joue un rôle déterminant pour l'accès au logement de ménages en difficulté.